

**Publicité**

Annonces : 15 ct. le mm. ou son espace  
 Réclames : 40 ct.  
 Avis mortuaires : 35 ct.  
 Régie des annonces :  
 Publicitas, Sion  
 tél. (027) 2 44 22  
 Martigny  
 tél. (026) 6 00 48

# le Confédéré

ORGANE DU PARTI RADICAL-DÉMOCRATIQUE VALAISAN

paraissant les lundi, mercredi, vendredi

**Abonnements**

Suisse . . . . . Fr. 20.-  
 Etranger . . . . . Fr. 28.-  
 Chèques postaux 11 c 58  
 Rédaction et administration :  
 Martigny  
 tél. (026) 6 10 31

## Courts métrages

**LE LANGAGE DES CHIFFRES**

● Hier matin, un Conseil de cabinet s'est tenu à Paris pour discuter du prix du beefsteak. Le gouvernement semble décidé à intervenir si ce prix continue à monter alors que sa politique de stabilisation voudrait le contraire. Les bouchers protestent et font valoir de nombreux arguments pour justifier la hausse. A quoi un ministre a répondu par ces quelques chiffres : « Pendant le temps que 7000 épiceries fermaient leurs portes pour éviter la faillite, 1700 boucheries nouvelles ouvraient les leurs et pratiquement aucune ancienne n'a cessé son exploitation. Concluez vous-mêmes, Messieurs »...

**LES IDÉES DE GÉNIE**

● Lorsque l'on construisit les premiers chemins de fer de montagne à crémaillère, ce fut une véritable révolution. On venait de partout, au Righi, pour voir fonctionner cette machine à gravir les montagnes. La grande mode était de faire un bout de chemin avec ce train vertigineux que l'on n'aurait jamais osé imaginer quelques années auparavant seulement. Pourtant, une idée comme tant d'autres avait été lancée à cette époque héroïque, qui devait permettre au voyageur confortablement assis de grimper pentes et rochers. L'inventeur avait préconisé l'emploi de ballons, très en vogue dans ce temps là. Que l'on attacherait à des machines fixées sur des coulis. On ignore si des essais ont été tentés, mais cette idée ne fut jamais exploitée. Elle fut reprise pourtant, dans son principe, par ce moblard de la dernière guerre qui, au départ d'une longue marche, se présenta avec une dizaine de ballonnets, les gonfla et les attacha... à son sac ! Son esprit d'initiative ne fut malheureusement pas du goût de ses chefs, de sorte que l'on ne saura jamais si notre grognard tenait le moyen de soulager tant de souffrances militaires ou s'il n'avait que l'intention de plaisanter...

**LES ESSAIS DE BoBo**

● BoBo fait, ces jours, des courses d'essai. Vous ne connaissez pas BoBo ? C'est une nouvelle locomotive de nos CFF destinée à remorquer des trains directs lourds et des trains de marchandises accélérés en plaine ainsi que des trains directs légers au Gotthard et au Simplon. Sa puissance : 5600 CV. Bienvenue donc à BoBo et bonne carrière !

Des gens et des choses

## Martigny au terme d'une saison touristique

Dans un article précédent, nous avons donné quelques considérations générales sur la fin de la saison d'été 1963, en Valais.

Aujourd'hui, nous tenons à émettre quelques précisions utiles sur la saison touristique qui vient de s'achever, à Martigny.

La première constatation est que, dans l'ensemble, l'on s'attendait à mieux. En fait, la saison n'a pas été beaucoup moins bonne que l'an passé, mais surtout nous pensons que les prévisions, pour la saison 1963, avaient été trop optimistes.

Tout d'abord, notons que la saison d'été 1963 fut très courte et que le mauvais temps, dont fûmes les victimes, n'incita guère les touristes à séjourner chez nous. C'est pourquoi, dans plusieurs endroits des environs de Martigny, la saison fut franchement mauvaise, car il y faisait froid et, les clients férus de promenades, écourtaient leur séjour. D'autre part, cela décida bon nombre de personnes à se rendre plus au sud et, surtout, au bord de la mer.

Un autre facteur défavorable, pour la région de Martigny, fut que les deux artères internationales entre la France, l'Italie et la Suisse faisaient l'objet, simultanément, d'importants travaux de réfection. Le tronçon Châtelard-Trient nous priva d'un bon nombre d'excursionnistes, en séjour dans les Alpes françaises. Il en fut de même pour la route du Grand Saint-Bernard, puisque l'on a noté une importante diminution du nombre des touristes Italiens en séjour ou de passage dans notre région.

Enfin, en ce qui concerne la question de la traversée de notre ville, nous tenons à affirmer, ici, que la nouvelle artère Lausanne-Brigue, traversant Martigny au bas de l'avenue de la Gare a, certainement, joué un rôle important dans la diminution de la circulation au centre de la ville. Nous estimons, sans exagération, que le 50% du trafic touristique a évité le centre, durant l'été qui vient de s'achever.

Nous ne voulons, en aucun cas, mettre en doute, par cet article la nécessité et l'utilité de cette nouvelle artère, étant donné que la situation antérieure n'était plus viable. Nous voulons, seulement, relever que, par suite de l'engorgement du nouveau carrefour de l'Avenue de la Gare aux heures de pointe, il n'est absolument pas aisé, pour le touriste de passage, de se rendre au centre de la ville. Car, s'il hésite et manque l'avenue principale, l'on peut affirmer qu'il ne s'arrêtera pas à Martigny. Pour remédier à cet état de fait, il semble nécessaire que nos autorités envisagent, pour l'an prochain, de réduire la circulation, à cet endroit, en rétablissant le passage par la Bâtiatz et l'Avenue des Hôtels

pour le trafic touristique venant de Lausanne et se rendant au Grand St-Bernard et à la Forclaz ; car, effectivement, il n'est pas logique que la totalité des véhicules traversant Martigny passent par le nouveau carrefour de l'Avenue de la Gare. En effet, n'oublions pas que ce dernier a été aménagé, avant tout, pour éviter un

par Léonard Closuit

engorgement du trafic sur la Place Centrale et non pas pour arriver à une situation identique quelques centaines de mètres plus bas. Or, cet été, nous avons plusieurs fois constaté que la rue des Hôtels était déserte, ce qui n'est pas du tout normal. Il faut également penser aux commerçants de ce quartier de notre cité qui, sans faire concurrence à ceux de l'Avenue de la Gare, ont autant le droit de travailler qu'eux.

Parallèlement à ce détournement, il serait bon de diriger sur la route du Simplon et depuis la Place Centrale, une partie de la circulation venant du Grand St-Bernard et de la Forclaz et se dirigeant sur Sion. Compte tenu de ce qui précède, il y aurait lieu de faire une ligne de présélection à droite, au nouveau carrefour de la Bâtiatz, pour diriger le trafic, à destination de l'Italie et de la France, sur la rue des Hôtels et de rétablir le panneau de signalisation blanc «Sion» en direction de la rue du Simplon par celle du Collège, au carrefour de la Place Centrale. Enfin, pour éviter tous risques d'accidents et pour répartir harmonieusement le trafic, les voitures venant de Sion et allant sur Lausanne, le Grand St-Bernard et la Forclaz ainsi que celles en provenance de ces deux cols et se dirigeant sur Lausanne, emprunteraient l'Avenue de la Gare et son nouveau carrefour. L'on arriverait, ainsi, à doser équitablement, le trafic et à éviter un engorgement exagéré et inutile de l'unique artère principale de notre cité. Notons, d'autre part, qu'il est absolument urgent de réserver, le long de cette avenue, des places de stationnement aux arrêts de l'autobus Martigny-Gare à Martigny-Croix afin d'empêcher, qu'en stationnant au centre de la chaussée, ce dernier n'arrête la circulation comme ce fut le cas, chaque jour, l'été dernier.

Plusieurs fois, nous avons entendu des hôteliers de Martigny nous faire part de leur souci parce que leurs établissements n'étaient que rarement complets. Ce qui ne s'était plus vu depuis de nombreuses années, durant les mois de juillet et d'août. Nous trouvons trois explications à cet état de chose. La première est que le nombre des hôtels, à Martigny

et dans les environs, a considérablement augmenté ces dernières années. La seconde, que le « camping » et le « caravaning » jouissant, de nos jours, d'une vogue extraordinaire, se développent au détriment de l'hôtellerie habituelle. Enfin, il n'y a aucun doute que l'évitement, par le trafic Lausanne-Brigue et vice versa, du centre de la ville a joué un rôle déterminant.

Tout cela nous donne un avant-goût de la situation dans laquelle nous nous trouverons lorsque le détournement de la Forclaz et du Grand St-Bernard évitera, à son tour, le centre de Martigny et que l'autoroute

Lausanne-Brigue passera au Courveieux.

Pour ces raisons, nous estimons qu'il est prudent, pour l'heure, de ne plus construire trop d'hôtels à Martigny et de mieux signaler nos carrefours en incitant, dès maintenant, les touristes à passer par le centre de la ville cela, naturellement, tout en ayant à cœur de répartir le trafic touristique dans nos différentes avenues pour le plus grand bien de notre économie locale. Nous pourrions, alors, nous réserver encore quelques bonnes années de tourisme en invitant nos hôtes à séjourner dans une jolie petite ville, propre et agréable.

## Vous m'en direz tant !

*Lorsque deux personnes vous prennent à témoin de leurs différends, à l'insu l'une de l'autre, un bon conseil :*

*Ecoutez-les si la courtoisie vous y oblige, évitez d'opter pour l'une de leurs deux thèses et plutôt que de les informer mutuellement de leurs propos débilitants, allez donc pêcher à la ligne.*

*C'est un passe-temps qui incline à la patience, à la philosophie, à la méditation surtout si vous tombez sur un bon jour, un jour où ça ne pique pas.*

*Pas de risque ainsi qu'un poisson qui aurait des instincts suicidaires n'aurait un hameçon.*

*La tiédeur du mur sur lequel vous voilà assis, le miroitement du lac et ce souffle d'air léger qui vous rafraîchit le visage, tout contribue à bercer votre rêverie.*

*Peut-être alors réaliserez-vous que la fréquentation des hommes, au long des années, devrait vous apprendre trois choses.*

*La première qu'on ne sait rien sur la nature réelle d'un conflit tant qu'on n'a pas écouté les deux sons de cloches.*

*La deuxième qu'il ne suffit pas d'avoir prêté l'oreille à l'un et à l'autre séparément, mais qu'il convient de les confronter ensemble.*

*La troisième enfin que neuf fois sur dix cette confrontation met une sourdine aux éclats les plus bruyants.*

*Les deux adversaires qui se sentaient prêts à se jeter leurs quatre vérités au nez, par le truchement d'un intermédiaire, n'ont plus grand-chose à se dire, une fois qu'on les met en présence.*

*Il est tellement plus facile de charger un tiers d'une mission désoobligeante que de l'assumer soi-même !*

*En cas de réconciliation elle se fait sur le dos du malheureux pacificateur auquel on reproche d'avoir aggravé un incident complètement dépourvu d'importance.*

*Et l'on charge ce bouc émissaire de tous les ragots, médisances et calomnies dont il a cru bon d'être le fidèle interprète.*

*On prétend qu'il ne faut pas se mêler des querelles des grands...*

*Croyez-vous qu'il soit plus sage de participer à celles des petits ?* A. M.

## Assainissement des vergers

**Eliminations**

La saison hivernale qui va s'ouvrir connaîtra dans ce sens, une très grande activité. Trois actions seront développées qui, comprises et organisées, permettront de mettre de l'ordre dans nos plantations.

1. Elimination d'arbres ayant péri par suite des froids de l'hiver 1962-63.

Un communiqué a déjà paru à ce sujet. Les inscriptions ont été reçues jusqu'au 23 septembre, et ces arrachages, gratuits pour le propriétaire, seront organisés en novembre prochain.

2. Action fédérale, arrachages. Elle concerne les pommiers, poiriers, cerisiers hautes tiges, s'il en est 6 à 8 sujets à supprimer, par propriété. L'arra-

chage est gratuit pour les propriétaires qui en font la demande jusqu'au 20 octobre prochain. L'opération se fera ensuite par les soins de la Station, dans certains cas convenus d'avance, par les propriétaires eux-mêmes à qui peut être versée la valeur du travail.

3. Action spéciale Canada. Etant donné la nécessité et l'urgence de la modification de notre assortiment variétal en pommiers, il est prévu une indemnisation spéciale pour l'élimination de certains vergers de Canada.

- a) Une propriété doit comporter au moins 10 arbres en cette variété
- b) Les arbres son ten pleine possibilité de production.
- c) Cette possibilité est examinée en raison du volume de la couronne et de son état général.
- d) Selon cette capacité de production il peut être alloué une indemnité allant de 10 à 30 francs par sujet.
- e) Les sujets isolés, dépérissants, malades ne sauraient être pris en considération.

Les parcelles remplissant les conditions a) et b) ci-dessus et dont l'arrachage des arbres est décidé, doivent être inscrites auprès de la Station soussignée jusqu'au 20 octobre prochain. Aucune inscription ne sera retenue après cette date.  
 Station cant. d'arboriculture.

**Vendanges 1963**

Le comité de l'OPEVAL s'est réuni le mardi 8 octobre. Il a décidé :

1. d'autoriser l'émèvement des vendanges qui pressent, les jeudi 10, vendredi 11 et samedi 12 octobre. Pour sauvegarder la qualité, il est interdit de livrer les grappes atteintes de flétrissement avant maturité.

2. de se réunir lundi 14 octobre pour fixer la date des vendanges générales.

## Le front de la liberté

Le mot de liberté, aujourd'hui, paraît bien farfelu, après tout ce que le monde a dû subir comme folles guerrières ces 50 dernières années et en face des divers groupes de pression qui veulent imposer leur loi.

Je ne vais pas parler de cette statue qui, à l'entrée du port de New-York, éclaire la planète de son flambeau. Les injustices qui se déroulent à l'arrière obscurcissent ce rayonnement qui autrefois, en effet, représentait quelque chose.

S'il fallait trouver un symbole de la Liberté, eh bien ! je prendrais le tableau de Delacroix ; la liberté représentée par une femme tenant dans sa main droite le drapeau tricolore, symbole de la Révolution, coiffée du Bon-

net rouge, symbole de la démocratie, dans sa main gauche, un fusil, symbole de la lutte contre la tyrannie, à l'arrière-plan, le peuple souverain reprenant ses droits.

Mais de nos jours, de grands « penseurs » se penchent sur leurs chiffres et leurs statistiques en calculant la valeur comptable de chaque individu. Ces technocrates s'imaginent refaire une humanité nouvelle en oubliant dans leurs cerveaux étroits que l'homme est né libre. Qu'il n'est pas un numéro pouvant apporter tout en offrande au dieu-productivité, qu'il est encore bien moins un cobaye destiné à des sorciers qui chaque jour inventent de nouveaux moyens pour détruire la vie, qu'il aime avancer dans

son travail par ses mérites en combattant l'arrivisme, et enfin qu'il doit jouir de la plénitude de ses droits naturels, et de ses idées, sans avoir à rendre des comptes envers des dogmatiques étripés. Il est parfois pénible ce combat pour la cause et chaque individu fait partie d'un front de défense bien déterminé.

Rendons hommage à tous ces champions obscurs qui triomphent ou succombent sous le poids de la tyrannie, à Gaston Monnerville, qui au Congrès radical d'Evian prend la tête de l'opposition démocratique en France contre un pouvoir qui supprime les libertés fondamentales, à ceux qui luttent pour l'égalité des races, aux victimes du fascisme et du communisme.

Comme eux, nous sommes tous des combattants de la liberté, nous radicaux, devons savoir et nous répéter que la démocratie est un combat continu, que des forces obscures et mauvaises conspirent contre elle incessamment. Robespierre ne disait-il pas : « Contre la cause on conspire comme on respire, veillons donc au salut public ».

C'est vrai, il existe des gens pour qui la liberté est dangereuse, souvent ils triomphent et oppriment le peuple ou la nation. Dans la nuit sombre alors, dispensant l'espoir et préparant le châtimement, rougie comme la braise, comme le sang des innocents versé, le pourpre bonnet, vibrant ralliement des démocrates.  
 Yvan Mayor.

## DISTRICT DE SIERRE

# Un brave serviteur de la terre vient de nous quitter

Tant de fois nous l'avons dit, tout devient passablement morne dans notre petite ville.

Le gris s'installe partout. Sur les façades des maisons. Et plus encore dans l'âme de ses habitants.

Que voulez-vous, chacun étant aujourd'hui peu ou prou affairiste, on ne trouve plus guère de temps pour se laisser vivre. Et puis, la discipline inflexible imposée à l'usine, finit par déteindre sur l'homme, qui, rentré chez soi, règle le moindre de ses actes comme du papier à musique.

Dieu merci, nous avons encore le bonheur d'avoir très près de nous, des bourgades étroitement liées à la cité, où le spectacle des gens et des choses, nous parle sans cesse du bon vieux temps.

Villa, Muraz et Glarey d'en-haut, ces semblants de villages, sont en quelque sorte le fief des Annivardiens aux périodes des travaux des vignes. Et, il est toujours si agréable, de bavarder avec ces hommes et ces femmes, d'un âge avancé bien sûr, et qui portent sur leur faciès, tous les signes de leur âpre existence. Tenté de les plaindre, on apprend très vite que leur dur et long labeur nourrit encore son homme, et qu'il lui accorde ce bien sans prix, la totale liberté.

C'est ainsi que, régulièrement, on quitte ces bonnes gens avec regret. Mais, avec le petit espoir que, bientôt, l'homme sera appelé à reconsidérer toutes les richesses de la terre, et à suivre l'exemple de ces courageux montagnards.

Seulement, voilà, petit à petit, le Bon-Dieu ravit à l'affection de tous, ces aïeux, qui, un jour très certainement, auraient pu nous réapprendre à cheminer dans les sillons qu'ils ont tracés.

Aujourd'hui, dimanche, sous un ciel blafard, on a conduit au champ du long repos, une des figures les plus sympathiques, les plus populaires de Muraz-Veyras. Sur tout le parcours du chemin qui zig-zague parmi les vignes, une foule attristée s'en allait dire un dernier adieu, au bon, au tranquille Erasme Antille.

Ce bonhomme, au large feutre noir, aux yeux celtiques un peu mangés par des pommettes saillantes, avait assez tôt quitté partiellement son haut village de Saint-Luc. Son appréciable clarté des choses, lui avait enseigné très vite, que les inlassables efforts accomplis à la montagne, ne lui accorderaient jamais que de chiches récompenses. Et que dans la plaine, la même sueur répandue sur la terre, lui apporterait chaque jour, des fruits un peu moins revêchés.

C'est ainsi qu'en compagnie de sa courageuse et volontaire épouse, Erasme Antille, se livra totalement à tous les travaux d'un joli train de campagne. Bien sûr, il ne mit pas de temps pour réaliser que la vigne, soignée avec amour et persévérance, ne manquerait pas de faire naître un peu plus d'aisance sous son toit. Aussi, avant longtemps, notre modeste Luquerand était devenu un propriétaire gentiment assis, chez qui, ceux des alentours se rendaient avec empressement pour y quérir un peu de sa science viticole, mais aussi pour y apprécier les meilleurs gouttes de sa cave, toujours largement ouverte à ses si nombreux amis.

Tout semblait donc aller pour le mieux chez notre vigoureux Annivardi, lorsqu'il y a de ça deux ans, la maladie vint méchamment frapper à sa porte. Dans son entourage, on fonda beaucoup d'espoir sur les secours de la Faculté. Hélas...

La mort prématurée de ce bon époux, de ce gentil papa, attristait sincèrement tous ceux qui avaient le plaisir de l'aborder. Chacun éprouve aujourd'hui que le père Erasme, à l'automne d'une vie très laborieuse, aurait dû jouir longtemps encore des fruits de toutes ses bonnes actions. Eh! oui, la sagesse et l'amour ardent que lui portaient ses enfants, étaient pour lui déjà un bonheur très entier.

Avec la mort d'Erasme Antille, c'est un témoin de plus du bon vieux temps, qui a quitté un bourg qui lâche ainsi, très doucement, quelques-unes de ses notes les plus pittoresques.

Fort heureusement, le culte que notre

sympathique Luquerand a toujours voué à notre terre, de plus en plus abandonnée, il l'a légué sans aucune peine, à ses deux fils.

Tôt le matin ou tard le soir, quand la vigne réclamera ses soins, allez un peu dans les parquets de Veyras.

Vous y surprendrez, Monsieur le Président de Veyras, accompagné de Monsieur le physicien, tous les deux courbés vers le sol, et accomplissant avec passion presque, des gestes qui nous rappelleront toujours, leur bon, leur brave papa.

### TENNIS

## P. Biner et J. de Croon furent de toutes les finales à Sierre

C'est avec la plus vive satisfaction que les tennismen valaisans ont enregistré la reprise, par le T. C. Sierre, du traditionnel tournoi d'automne qui avait malheureusement été abandonné depuis deux ans. Cette reprise fut marquée par un grand succès et les meilleures raquettes valaisannes, à l'exception de Viscolo et Torrent, s'étaient inscrites.

En simple Messieurs, la forme du jour décida entre plusieurs candidats à la finale dans le côté du tableau où ne figurait pas P. Biner, car ce dernier partant nettement favori ne fut effectivement jamais inquiété. Ce fut le vétéran Marc Burgener, de Sierre, qui parvint à l'honneur d'affronter Biner en finale. Celle-ci fut très plaisante à suivre. Burgener, en grande forme, plus décontracté et puissant que jamais, marqua des points de toute beauté con-

tre un adversaire qui parut quelque peu fatigué. La jeunesse du Zermattois et ses réflexes lui permirent toutefois de vaincre, mais le brave Marc Burgener put sortir du court la tête haute.

On retrouvait Biner en finale du double Messieurs, associé au jeune Franzen, actuellement à Brigue. Leurs adversaires étaient aussi deux routiniers, la paire Bonvin-Gentinetta, de Sion. Ces derniers firent mieux que se défendre en début de partie, ne perdant le premier set que de peu et enlevant brillamment le deuxième. La fin du match se joua sous les projecteurs, sur les courts de Chippis. Biner-Franzen remportèrent aisément la troisième manche par 6-2. Le quatrième set fut palpitant, Bonvin-Gentinetta réussissant de magnifiques coups contre des adversaires irrésistibles à la volée. Ce n'est qu'après une lutte serrée que les

Haut-Valaisans triomphèrent par 7-5, enlevant du même coup la victoire finale.

L'inévitable Biner se présentait encore en finale du double-mixte, avec Mme Blatter pour partenaire. En face s'alignait la paire Josinette de Croon-Stefano Tacchini. Biner, courant du four au moulin, tenta l'impossible pour supporter presque seul le poids de cette finale, tandis que Tacchini, magnifiquement aidé par Mlle de Croon, championne valaisanne, parvenait à marquer, au filet, des points décisifs. L'affaire fut réglée en deux sets et de Croon-Tacchini, l'équipe la mieux équilibrée, l'emportèrent de façon méritée.

A son titre du double-mixte, la sympathique Josinette de Croon, de Montana, allait ajouter celui du simple dames. Elle rencontrait en finale Mlle Joris, de Viège, qui s'était qualifiée en demi-finale aux dépens de Mme P. Bonvin, de Sion, après avoir été menée 3-0 dans la dernière manche!

Mlle de Croon ne fut jamais en difficulté dans cette finale contre Mlle Joris. Elle domina souverainement le court de ses balles appuyées et bien placées. La tactique défensive de Mlle Joris ne put rien contre le rythme soutenu de la championne valaisanne, si ce n'est qu'elle obtint deux jeux d'honneur.

Ce tournoi d'automne du T. C. Sierre, parfaitement organisé, clôtura la saison en Valais. Nous félicitons encore les responsables de l'avoir repris et fait revivre encore plus beau qu'avant. r.

### SIERRE

#### Violent incendie

Mardi après-midi, un violent incendie s'est brusquement déclaré dans un hangar en bois, propriété de la carrosserie Torsa.

Bien que rapidement alertés, les pompiers de Sierre sous la direction du commandant Muller, ne purent pratiquement rien faire pour circonscrire le sinistre qui à un certain moment, menaçait même la menuiserie Tschopp. Des véhicules qui se trouvaient entreposés ont été la proie des flammes.

## DISTRICT DE MONTHEY

# Le Vieux-Monthey fête ses 25 ans d'existence

sa fondation nous a agréablement surpris. Voilà une société créée pour travailler dans le silence et la poussière des archives, pour pétrir une matière à laquelle seuls quelques initiés semblent porter de l'intérêt, et son assemblée du dimanche matin, au cinéma Piazza réunit une salle comble où jeunes et plus âgés se mêlèrent en effectifs sensiblement égaux. Grâce en soit rendue au président actif et dévoué qui a nom Louis Borgeaud et à son collaborateur direct, maître de la journée et de ses préparatifs, M. Joseph-Marie Detorrené, qui ne ménagea ni son temps, ni ses peines pour assurer la réussite de cet anniversaire.

Ainsi, le dimanche matin, après une cérémonie du Souvenir au cimetière, le comité et ses hôtes eurent la bonne surprise, en gagnant le Piazza, de constater que l'on y manquait presque de sièges. Les communications annoncées avaient d'ailleurs de quoi attirer du monde. M. le Rd chanoine Jean-Marie Theurillat, archiviste paléographe, allait présenter des « Notes sur Monthey et Choëx au moyen âge », tandis que M. Pierre Devanthey, un enfant de Monthey professeur à l'Ecole normale devait ouvrir par ses auditeurs un dossier constitué par le vicaire Clément de Champéry, témoin des premières étincelles révolutionnaires jaillies dans le Bas-Valais vers 1790.

La place nous manque malheureusement pour nous étendre sur ces études historiques animées par un souci de rigueur et d'objectivité qui ne se démentit point. Aussi bien M. Theurillat que M. Devanthey recueillirent des applaudissements nourris qui traduisirent tout le plaisir ressenti par le public nombreux et attentif.

La seconde partie de la journée se joua à l'hôtel du Cerf où un dîner très bien servi contribua à faire jaillir des torrents de bonne humeur, la plupart des personnes appelées à prendre la parole donnant libre cours à un humour du meilleur aloi.

M. J. M. Detorrené officiait en qualité de major de table. Il passa la parole à M. Delacoste, président de la Ville, qui félicita les promoteurs du Vieux-Monthey, et en particulier M. Borgeaud pour tout le dévouement montré à l'égard de l'histoire locale. M. Detorrené, décidément très en verve, n'oubliant personne, put saluer notamment les nombreux Montheyens « existants ».

Avouons-le sans ambages, le succès remporté par le Vieux-Monthey dans la commémoration du 25e anniversaire de lés », accourus de Genève et d'ailleurs, pour participer à ce « Memorial Day ». Il pria M. le chanoine Dupont-Lachenal président de la Société d'Histoire du Valais romand, d'apporter le salut de la grande sœur cantonale. Les discours de M. Dupont-Lachenal sont, comme on le sait, de véritables régals. Celui de dimanche ne démentit pas une ré-

putation justifiée. Mais il passa encore mieux à Monthey, grâce à l'esprit qui domina tout au long.

La Clef de Sol, combien distinguée dans les atours de ses dames, se produisit ensuite dans plusieurs chansons toute de grâce et d'élégance, sous la direction experte de Mme Colombara. M. Jules Damay, président du Vieux-Monthey, apporta les hommages de sa société au Vieux-Monthey et singulièrement à M. Borgeaud qui donna l'impulsion ayant conduit à la création du groupement frère des rives de la Dranse. Il accompagna son petit discours bien tourné par le don d'une gravure d'époque qui fit grand plaisir au destinataire.

Mme Céline Renaud-de Giorgis, collaboratrice appréciée de plusieurs journaux et revues, maître es Jeux floraux, eut alors les honneurs de la scène pour une causerie intitulée « Choëx au temps de l'insouciance ». C'est que le petit village niché dans les forêts de châtaigniers connus entre 1870 et 1914 une glorieuse faveur auprès de grandes familles françaises. L'écrivain Jules Lemaitre, les princes Napoléon, le comte de Chambord et combien d'autres aristocrates vinrent chaque an passer leurs vacances au-dessus de Monthey, créant un tourbillon de grâce, d'esprit et d'élégance. Mme Renaud-de Giorgis, qui connut tout ce monde de très près était bien placée pour en parler. Elle le fit avec art et sentiment, avec infiniment de poésie aussi. Les bravos crépitaient quand elle eut terminé cette évocation de tant de choses surannées et délicieuses.

Clare cette partie officielle appartenait à M. Borgeaud. Il le fit brièvement en retraçant néanmoins l'histoire de

« sa » société, et en rendant un hommage mérité à son ami M. Ulysse Casanova qui se mit constamment à disposition, de la manière la plus généreuse et la plus désintéressée pour aider le Vieux-Monthey dans sa tâche passionnante.

Le discours de M. Borgeaud ne fut pourtant pas le dernier. M. Edmond Donnet, poussé dans ses derniers retranchements par M. Detorrené, dut y aller d'un petit laïus qui fit se tordre la salle de rire, d'autant plus que les mots prononcés le furent spontanément, sans apprêt. Quelle bonne détente et quel humour sain!

Attention délicate, la remise du diplôme de membre fondateur à tous ceux encore en vie, qui avaient répondu il y a 25 ans à l'appel de M. Borgeaud. Cette tâche fut remplie par M. Marc Renaud, membre du comité et époux de la conférencière dont nous venons de parler. Puis, entourés de ravissantes dames de la Clef de Sol, MM. Borgeaud et Casanova durent prendre place sur la scène pour être honorés comme il convenait de le faire. M. Borgeaud fut nommé président d'honneur et reçut un très beau livre, alors que M. Casanova était l'objet d'une distinction semblable.

Toute l'assistance se rendit alors au Musée du Vieux-Monthey, au Château de la Ville, où un vin d'honneur et des amuse-bouches étaient offerts par la Municipalité.

Nous souhaitons longue vie à la société jubilaire qui mérite bien le respect et la sympathie dont elle a été entourée par la population. Qu'on nous pardonne enfin de n'avoir pas cité nommément tous les hôtes présents, de crainte d'en omettre quelques-uns.

## Bienvenue à la Société d'Histoire du Valais romand

C'est toujours un grand honneur pour une localité que d'être choisie pour les assises bisannuelles de la Société d'Histoire du Valais romand. Champéry aura ce privilège le dimanche 13 octobre, puisque la docte assemblée a décidé de se rendre cet automne au village du légendaire Péry. Ce n'est certes pas pour s'occuper de légendes, mais bien pour faire revivre la mémoire d'un authentique Champérolain, le vicaire Clément, né à Champéry en 1736, une des plus remarquables personnalités valaisannes du 18e siècle.

Le programme de cette 79e assemblée générale comprendra d'abord une conférence du Dr André Donnet, directeur de la Bibliothèque et des Archives cantonales, sur le capitaine Louis Robatel, Valaisan au service étranger. Puis M. Pierre Devanthey, professeur à l'Ecole Normale

parlera de l'abbé Clément.

Après une saison d'été fort animée, la station a retrouvé la grande paix des journées d'automne. C'est le temps propice aux pensées profondes, aux méditations, aux retours sur le passé. Certes les assemblées de la société d'Histoire n'ont rien d'austère, elles sont toujours empreintes de la plus franche gaieté, on y cultive l'amitié tout autant que l'histoire. Pour tout cela, il faut une atmosphère accueillante et paisible, un site agréable, qui à travers les modernisations nécessaires a su garder son authenticité et son cachet. Voilà ce que Champéry espère offrir à ses hôtes, à qui elle souhaite d'ores et déjà la plus cordiale bienvenue. Et puisse l'abbé Clément trouver dans cet accueil une maigre réparation posthume à tous les tracassés que lui ont causés ses ouailles d'autrefois!...

## Le T-C Monthey gagne la Coupe romande

La finale de la Coupe romande de tennis opposait dimanche à Genève un club de cette ville, Drizia, au T.C. Monthey. Au terme des 3 simples Messieurs, 2 doubles Messieurs, 2 simples dames et 2 doubles mixtes composant les 9 matches de cette finale, le T. C. Monthey était grand vainqueur par 6-3.

Monthey avait eu du fil à retordre avec Stade-Lausanne, en demi-finale, et il lui fallut toute son énergie pour triompher par 5-4.

Ainsi les tennismen montheyens clôturèrent la saison déjà brillante pour eux par une nouvelle et magnifique victoire. Toutes nos félicitations à Mme Barillon et Mlle Défago, à MM. Delaurens, Meier, Torrent, Boissard et Delaloye qui s'imposèrent si nettement dans cette finale.

## Condamnation d'un « escroc au silence »

Il y a quelques mois, un ressortissant italien se présentait dans un établissement bancaire de la place de Brigue afin d'y effectuer une opération de change.

En cours de travail, l'employé commît une erreur et fixa le taux au double de ce qu'il était réellement, ce qui fit que le changeur reçut une somme double à celle à laquelle il avait droit.

Dans la journée, il revint à la banque et déposa cet argent sur un carnet d'épargne.

Le soir cependant, peu avant la fermeture, il revint une troisième fois et retira presque tout son avoir car il voulait, disait-il, construire une maison en Italie.

Lorsque quelques mois plus tard il revint en Suisse, il fut arrêté, car entre temps, la banque qui avait constaté l'erreur avait déposé plainte.

Le changeur fut condamné par le tribunal de Brigue à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pendant 4 ans.

Le tribunal cantonal, après duquel le prévenu avait recouru, s'est penché hier sur ce cas et a confirmé le jugement de première instance, estimant que le prévenu s'était rendu coupable d'une escroquerie par le silence, alors qu'il savait pertinemment que la somme qu'il avait reçue de l'employé de banque était hors de proportion.

## Fondation « Pour la Vieillesse »



L'indifférence et l'ingratitude sont les grands ennemis de l'homme, capables d'étouffer la vie d'une nation. Sa force et sa santé se mesurent à la façon dont elle honore ses aînés.

Toute l'année vous pouvez visiter

# L'EXPOSITION de cuisines modernes

aménagée par Gétaz Romang Ecoffey S.A. Cette visite vous passionnera. Vous y verrez les aménagements les plus ingénieux, visant à épargner le temps et la peine de la maîtresse de maison:

- plans de travail en Formica extrêmement faciles à entretenir
- machines à laver la vaisselle
- frigos et fours encastrés (plus besoin de se baisser)
- hotte de ventilation absorbant les odeurs.
- cuisines-salons avec coin à manger, etc.

Vous constaterez qu'une cuisine bien aménagée vous permet de réduire votre travail de plus de moitié.

L'entrée de l'exposition est libre. Une visite ne vous engage à rien.

Gétaz Romang Ecoffey S.A.  
Lausanne Terreaux 21  
Vevey Saint-Antoine 7  
Genève rue de Berne 40-42  
Sion rue de la Dixence 33  
Viège Lonzastrasse.

A Lausanne, parking de 20 voitures sur le toit de l'immeuble.

# GÉTAZ ROMANG ÉCOFFEY SA



## TOUR D'ANSELME SAXON

Son menu du jour à Fr. 5,— et sa grande carte

**NOUVEAU:**

salle indépendante pour sociétés et noces (80 places)

Tél. (026) 6 22 44.

P 258-1 S

**TONNEAUX**

pour fruits  
et vin

180 et 250 l. (2 ovales  
1.200 litres) et quelques  
plus petits. Un pressoir,  
état de neuf (20 bran-  
tées). Deux vases 2.400 l.  
(deux à 2.000 l.) pour  
vin rouge.

Tonnellerie Anghern,  
Pully (Vaud).  
Tél. (021) 28 10 05.  
P 43098 L

CONFECTION



TROUSSEAUX  
DE ST-GALL

« MATERNA »

AV. DE LA GARE

A vendre

**tonneaux**  
ronds et ovales

de toute contenance.

S'adresser à André Ver-  
gères, Conthey-Place.  
Tél. (027) 4 15 39.  
P 14318 S

**Offres**

sous  
**chiffres**

Inutile de demander  
l'adresse pour les an-  
nonces portant la men-  
tion: «offres écrites»  
ou s'adresser par écrit,  
etc...

Pour toutes demandes  
d'adresses on est prié  
de se référer au numéro  
de contrôle figurant  
dans l'annonce.

Inutile de demander  
l'adresse pour les an-  
nonces portant la men-  
tion: «offres écrites»  
ou s'adresser par écrit,  
etc...

**Gonset**



23-3-2

Cruche caoutchouc  
qualité anglaise,  
contenance 2 litres  
Coloris rouge  
ou bleu  
En exclusivité  
dans nos  
magasins

**Record  
Prix  
Record** **2.95**

**Occasion à vendre**

1 voiture Volvo 122 S, 1962, avec remorque.  
1 jeep Willys.  
1 Pick-Up VW 1959.

Lucien Torrent, Grône. - Tél. (027) 4 21 22.

**PIANOS**

la maison spécialisée

Schroeter René, Sion

Av. Tourbillon 31 - Tél. (027) 2 39 26.

neufs  
occasions  
échange  
location  
accordage

P 13812 S

St-Gall  
10-20  
octobre  
1963



billets de  
simple course  
valable  
pour le retour

P 3 G

Pour les **VENDANGES**

**Brantes - Bretelles  
Sécateurs**

**Delaloye & Joliat S.A.**  
SION

P 27 S

Nous cherchons pour entrée de suite ou  
à convenir

**monteurs-  
électriciens**

ayant bonne formation professionnelle,  
pour montage de compteurs et appa-  
reillage de télécommande,

**monteurs de lignes  
extérieures**

à basse et haute tension,

**mécanicien-  
chauffeur**

conducteur sérieux, permis cat. D, apte  
à l'entretien du parc de véhicules et à  
de petites réparations.

Prière d'adresser offres avec certificats  
à LONZA S.A., Forces Motrices Valai-  
sannes, VERNAYAZ.

P 14044 S

**DEMANDEZ**

**notre excellent bœuf  
salé et fumé**

O. Neuenschwander S. A., 17, av. du  
Mail, Genève, tél. (022) 24 19 94.  
OFA 349/1 G

1

Suzanne  
Clausse

**Celui  
qu'elle épousa**

ROMAN

CHAPITRE I

La lumière crue des phares balayait la  
route. L'auto filait dans la nuit. Le doux  
ronronnement du moteur berçait les pensées  
de la jeune femme. Par la vitre baissée, le  
vent d'automne s'engouffrait, cernait de frai-  
cheur son front à demi penché.

— Vous n'avez pas froid ?

Diane tressaillit. La voix mâle l'arrachait  
à sa rêverie. Elle secoua la tête, sourit à  
peine.

— Non. Je vous remercie...

Quelque chose d'affolé demeurait en elle.  
Une sourde angoisse. Elle avait peur de sa  
propre voix, de ce qu'elle pouvait livrer à  
ce compagnon de hasard qui l'emportait, sur  
cette route interminable, vers une destination  
qu'elle n'avait pas prévue. Elle s'était mariée  
la veille par procuration. De son mari, elle  
ne savait rien, sinon qu'il habitait la terre  
équatoriale et qu'elle allait le rejoindre.

D'une allure vive, régulière, la voiture creu-  
sait l'ombre dense, traversait de temps à au-  
tre des villages endormis. Diane percevait,  
au passage, des maisons basses, serrées les  
unes contre les autres, anonymes, secrètes.  
Que serait la sienne, là-bas, dans ce pays in-  
connu qui allait devenir son univers ?

Sous ses cils baissés, son regard filtra, s'é-  
gara sur le profil net de son voisin. Un ins-  
tant, elle admira sa noblesse et regretta de  
ne rien savoir de Roland. Elle n'avait de lui  
qu'une photographie, plaisante, certes. Mais  
une image que n'anime pas l'éclat d'un re-  
gard, le frémissement d'une pensée, n'a pas  
plus de vie que ces lacs gisant, immobiles et

froids, au cœur des neiges éternelles. Celi-  
là était beau qui gardait près d'elle un silen-  
ce plein de réserve. Il avait un masque de  
conquérant, aux lignes sévères, des yeux de  
feu, une bouche tendre, expressive, la seule  
douceur, peut-être, de ce visage impérieux.

Dans son existence, il n'était qu'un pas-  
sant. Des circonstances particulières l'avaient  
pour un temps placé sur son chemin. Pour-  
tant, une parenté les unissait maintenant  
qu'elle avait épousé Roland. N'était-il pas le  
cousin de celui-ci, en même temps que son  
délégué ? Son remplaçant plutôt, chargé d'ac-  
complir en son lieu et place les formalités  
que lui-même, immobilisé par une double  
fracture du fémur, ne pouvait remplir.

De ce mariage par procuration, Diane con-  
servait une singulière impression. Il lui sem-  
blait avoir agi dans une sorte de songe. De-  
puis l'instant où, après avoir entendu lecture  
de l'acte de consentement dans lequel le loin-  
tain fiancé déclarait formellement la prendre  
pour épouse, elle avait elle-même prononcé  
le oui qui, pour toujours, le liait à l'absent,  
elle n'avait pas vraiment vécu. Le temps s'é-  
tait écoulé, vague, irréal. Seule lui apparais-  
sait, maintenant, positive, cette fuite dans la  
nuit pareille à un enlèvement. Le décor mys-  
térieux de l'ombre, le romanesque de l'heure,  
cette présence étrangère à son côté, tout con-  
courait à frapper son imagination.

La voix de Philippe Dorgenne résonna de  
nouveau à ses oreilles. En vérité, il parlait  
peu et seulement à bon escient. Pourtant, de  
son être silencieux, des ondes émanaient,  
chaleureuses, réconfortantes.

— Nous n'allons pas tarder à arriver...

Il n'ajouta rien. C'était peu. Pour Diane, ce  
fut immense. Cet arrêt au cœur d'une pro-  
vince qu'elle ne connaissait pas, cette halte,  
prévue pourtant, la bouleversait plus que de  
raison. Le départ du paquebot n'ayant lieu  
que le surlendemain, au début de l'après-  
midi, Philippe avait écarté l'emploi de l'a-  
vion. « Nous nous arrêterons à « La Roncière »,  
vous pourrez vous y reposer », avait-il

déclaré de ce ton bref, déterminé, qui était  
le sien.

Elle avait acquiescé avec indifférence. Au  
fond, elle était peu pressée de rejoindre ce  
mari qu'elle ne connaissait que par les let-  
tres qu'il lui avait adressées depuis près de  
trois mois.

Et voici qu'elle s'évadait tout à coup de  
l'espèce de stupeur qui l'avait gardée passi-  
ve, annihilée, jusqu'à cet instant. Elle réali-  
sait subitement tout ce que ce voyage offrait  
d'insolite et d'extravagant. Était-ce bien elle,  
Diane Erlanger, qui se trouvait seule, en plei-  
ne nuit, avec un étranger ? Certes, les cir-  
constances dans lesquelles s'était déroulé son  
mariage expliquaient cette anomalie. Malgré  
cela, un sentiment particulier, où entraient  
peut-être de la peur, s'emparait maintenant  
de la jeune femme. Une anxiété soudaine  
serrait son cœur, comme à l'approche d'un  
danger. Des bribes de faits divers passaient,  
en traits de feu, dans sa mémoire. N'avait-  
elle pas été imprudente en acceptant, si fa-  
cilement, la société de cet inconnu, en se con-  
fiant à lui ? Car, enfin, elle ignorait tout de  
sa moralité. Oh ! bien sûr, il avait été parfait.  
Empressé juste ce qu'il fallait pour n'é-  
veiller en elle aucune gêne. Pendant la lon-  
gue route, il avait su garder une réserve dont  
elle lui savait gré. Mais, maintenant que le  
but se faisait plus proche, elle s'inquiétait de  
cette arrivée tardive, dans cette maison, in-  
habitée sans doute, isolée peut-être ?

Puis, refoulant cette crainte déprimante,  
elle chercha aussitôt à se rassurer. Pourquoi  
cette demeure serait-elle vide ? Elle devait  
normalement posséder des gardiens. Allons,  
elle était folle de se tourmenter de la sorte.  
Si Roland lui avait envoyé ce garçon, c'est  
qu'il savait pouvoir compter sur lui...

Tandis qu'elle se gourmandait avec éner-  
gie, l'auto, quittant la grande voie de commu-  
nication, tournait à droite, s'enfonçait dans  
un chemin bordé de haies vives, s'arrêtait  
bientôt devant une haute grille. Au coup de  
klaxon impératif, un homme sortit d'un pe-

tit bâtiment sur la droite et s'empressa de  
venir ouvrir.

Le cœur éperdu de Diane retrouva, tout à  
coup, un rythme normal. Elle s'en voulut d'a-  
voir entrevu de sombres perspectives et, sur-  
tout, d'en avoir chargé l'âme de son compa-  
gnon. Une brève rougeur monta à ses joues.  
La voiture pénétrait maintenant dans la pro-  
priété, glissait doucement sur le sol sablé  
d'une avenue que la lueur des phares bai-  
gnait d'argent et venait enfin s'arrêter de-  
vant les marches d'un perron. A peine avait-  
elle stoppé, qu'une énorme ampoule s'allu-  
mait tandis qu'une petite femme vêtue de  
noir apparaissait sur le seuil de la porte.

Philippe, déjà, ouvrait la portière, sautait  
à terre et, faisant le tour de l'auto, venait  
aider Diane à descendre. Celle-ci, un peu en-  
gourdie par la longue station assise, demeu-  
ra un instant sur place. Ce que voyant, le  
jeune homme prit son bras et l'aida à gravir  
les degrés de pierre blanche.

— Bonjour monsieur Philippe, bonjour ma-  
dame... Vous devez être bien fatigués ?

La gouvernante s'adressait surtout à la  
jeune femme. Elle avait une étrange petite  
voix flûtée, fragile, qui s'accordait avec son  
bonnet, sa robe noire, ses manières d'un au-  
tre temps. Elle devait être très vieille.

Dorgenne se pencha, baisa sa joue ridée.

— Bonjour, Fantine... Oui, nous sommes un  
peu las. Tu as préparé quelque chose ?

— Bien sûr, monsieur Philippe, dans le sa-  
lon... Vous serez mieux... J'ai fait du feu... Je  
peux servir tout de suite si vous voulez ?

— Non, ma bonne, va te coucher... nous  
nous arrangerons tous les deux.

Elle eut un petit rire, pareil au bruit léger  
de la porcelaine entrechoquée. Elle fit quel-  
ques pas, puis se retourna :

— Madame veut peut-être faire un brin  
de toilette avant de souper ?

Il parut à Diane qu'un rien de contrariété  
passait sur le visage de Philippe. Sans doute  
en avait-il assez de jouer les chevaliers ser-  
vants et voulait-il en finir au plus tôt.

# EXPOSITION FIAT

MARTIGNY - VILLE (Place de la Moya) AVENUE DE LA GARE - FACE À L'HÔTEL SUISSE

De 9 heures à 21 heures: vendredi 11 - samedi 12 - dimanche 13 octobre 1963

Bruchez & Matter, Garage City, route du Simplon 32 b, tél. 026 / 6 00 28

## Coup d'œil sur la conjoncture

A l'occasion de sa récente assemblée générale et en présence du Président de la Confédération, M. Willy Spühler, l'Union Suisse du Commerce et de l'Industrie a réaffirmé par la voix de son président, M. Kœchlin, ses vues générales sur l'effort d'intégration économique accompli tant au sein du Marché Commun que de l'Association de Libre-Echange.

Au sujet de l'AELE, le président du « Vorort » a tenu à faire part de certaines craintes éprouvées dans les milieux économiques suisses depuis la dernière conférence des ministres de Lisbonne face à l'influence centralisatrice exercée notamment par les trois Etats nordiques et l'Autriche. Si un changement de gouvernement interve-

nait encore en Angleterre au cours de ces prochains mois, il y a fort à craindre que les principes libéraux dont s'inspirent les membres de l'AELE ne subissent des atteintes graves, qui risqueraient à la longue de mettre la Suisse dans une situation difficile face à ses obligations économiques envers les pays d'outre-mer.

Quant à l'effort interne entrepris pour contenir la surchauffe économique, M. Kœchlin a insisté sur la nécessité de poursuivre cet effort, tout en s'opposant à de trop fortes réductions de la durée du travail. Parlant des entreprises qui ont limité volontairement leurs investissements et bloqué leurs prix, l'orateur a ajouté: « Il eût été désirable que ce bon exemple fût suivi d'une façon massive. Il serait souhaitable que les accords actuellement en vigueur soient maintenus et que toutes les branches importantes de l'économie y adhèrent. Cela est valable en particulier pour les dispositions relatives au marché du travail, car elles visent à mettre un frein à l'accroissement de l'effectif des travailleurs et réduisent autant que possible les inconvénients imputables aux changements de places trop fréquents. Il va de soi que l'employeur n'est pas le seul des partenaires sociaux qui peut souscrire à des restrictions, mais que l'autre — le salarié — doit en faire autant et que les pouvoirs publics également ne peuvent faire exception. On peut tout naturellement se demander si une telle action commune, fondée sur l'auto-discipline de toute l'économie, ne pourrait pas avoir influé favorablement et d'une manière décisive sur la manière dont les autorités traitent le problème des travailleurs étrangers et de la surpopulation étrangère ».

Rappelant enfin que les travailleurs étrangers représentent actuellement près d'un tiers de la population active du pays et que cette proportion représente déjà plus qu'un maximum, le représentant du commerce et de l'industrie a invité les employeurs comme les salariés, de même que les pouvoirs publics, à mettre tout en œuvre — notamment en matière de durée du travail dont une réglementation raisonnable serait propre à apaiser la conjoncture — afin de maîtriser cet afflux croissant de main-d'œuvre étrangère.

F. C.

### Dividendes et rendement

● De 1960 à 1961, le montant des dividendes versés par les trois quarts environ des sociétés anonymes suisses a passé de 885 millions à 1.087 millions de francs; le taux des dividendes a augmenté de 8,37% à 9,19%. Il ne faut toutefois pas oublier que ce taux est calculé par rapport à la valeur nominale des actions. Comme le cours de celles-ci est en général bien supérieur à leur valeur nominale, le rendement effectif des actions a diminué en moyenne de 2,48% en 1960 à 2,12% en 1961. Il est par ailleurs surprenant qu'en période de haute conjoncture, le 25,3% du capital-actions des sociétés anonymes domiciliées en Suisse n'ait produit aucun dividende.

### DE LA BISE...

#### UN PETIT COIN

Mon esprit s'égare, qu'importe!  
Je suis si bien dans mon petit coin.  
Mon regard parcourt les alentours.  
Je joue à « je ne suis rien du tout »  
Et tout mon être est bercé d'un rien.  
Un souffle passe sous la porte.

Qui n'a pas son petit coin tranquille  
Ne sait rien de ce charme secret  
Où l'âme s'enivre de solitude.  
Le vent a-t-il une caresse rude?  
Son baiser dans les cheveux fous,  
Fait concurrence aux garçons et filles!

Qu'il soit dehors ou à l'intérieur,  
Un petit coin, c'est le Paradis.  
La paix et les délices d'un instant.  
On se retrouve devant soi, sans peur?  
Hum, ne crânonnons pas trop, mon ami!  
On se sent si peu dans ce moment.

Un petit coin tranquille, bien à soi,  
Où l'on peut apprécier la chaleur  
D'un feu de bois qui crépite dans l'âtre.  
Lumière qui inonde, comme le Grand Père,  
Purifie, et qu'on ne veut qu'il meure  
Avant d'y voir bien clair dans ce « moi ».

Dans la nature, j'écoute les bruits;  
De mon coin, je m'en laisse bercer.  
Pensée absente, comme il fait bon vivre.  
Des senteurs de la terre je m'enivre.  
Le mélèze, mon arbre préféré,  
Danse avec mes rêves...  
[au goût de fruit!]

## Le Confédéré vous renseigne

### Radio-Sottens

#### Jeudi 10 octobre

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 11 00 Chant avec accompagnement - 11 45 Petite gazette d'outre-Sarine (B. Kehri, Bienne) - 12 00 Divertissement musical - 12 10 Le quart d'heure du sportif - 12 30 C'est ma tournée - 12 45 Informations - 12 55 Les aventures du Baron de Crac - 13 05 Mais à part ça - 13 10 Le Grand Prix - 13 30 Intermède viennois - 13 40 Compositeurs suisses - 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Folklore yéménite - 16 50 Magazine des beaux-arts - 17 10 Intermède musical - 17 15 Semaine littéraire. 17 45 La joie de chanter - 18 00 Bonjour les jeunes - 18 30 Le micro dans la vie. 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations - 19 25 Le miroir du monde. 19 45 La bonne tranche - 20 25 La Traviata (Giuseppe Verdi) - 22 30 Informations - 22 35 Le miroir du monde - 23 00 Roumanie (un instrument national): La flûte de pan - 23 15 Hymne national.

#### Vendredi 11 octobre

7 00 Bonjour à tous - 7 15 Informations - 7 20 Propos du matin - 8 30 Le monde chez nous - 9 15 Les Chambres fédérales - 9 45 Un virtuose du hautbois (Pierre Pierlot, interprète): Concerto en ut majeur, pour hautbois et or-

chestre (Franz-Joseph Haydn) - 10 15 Reprise de l'émission radioscolaire. 10 45 Trois valses romanesques (Emmanuel Chabrier) - 11 00 Le Brésil et sa musique folklorique - 12 00 Au carillon de midi - 12 15 Memento sportif - 12 45 Informations - 12 55 Les aventures du Baron de Crac - 13 05 Musique légère. 13 40 Solistes romands - 14 00 Extrait de La Gioconda (Amilcare Ponchielli). 14 15 Les Chambres fédérales - 14 45 Musique anglaise ancienne - 15 20 Etats-Unis: Oeuvres de Samuel Barber. 16 00 Le rendez-vous des isolés - 16 20 Sud d'Afrique: Musique folklorique - 16 45 Belgique: Concert de carillons de Malines - 17 00 L'éventail - 18 00 Jazz. 18 30 Le micro dans la vie - 19 00 La Suisse au micro - 19 15 Informations. 19 25 Le miroir du monde - 19 50 Enfants - 20 30 La Castiglione - 20 30 Variétés - 21 45 Reportage: Nuits d'Athènes - 22 30 Informations - 22 35 L'enchantement enchanté, par Armand Lanoux - 23 30 Hymne national.

### Télévision

#### Jeudi

20 00 Téléjournal - 20 15 Sortilèges de la route - 20 30 Les années héroïques: Good bye Mr. Churchill - 21 20 A livre ouvert - 22 00 Dernières informations. 22 05 Téléjournal.

### Vendredi

20 00 Téléjournal - 20 15 Carrefour. 20 30 Soirée théâtrale (drame d'un sous-marin: Profondeur 300), de Maurice Gagnon - 21 30 Film: A la rencontre de Maurice Ravel - 21 55 Soir-informations - 22 15 Téléjournal et Carrefour.

### Cinéma

#### Cinéma ETOILE - Martigny

Dès ce soir mercredi - Jean Boyer a réalisé ce film irrésistible, où vous « croulez » littéralement de rire: LES CROULANTS SE PORTENT BIEN, avec Fernand Gravey, Nadia Gray, Pierre Dux et Sophie Daumier.

#### CORSO - Martigny

Dès ce soir mercredi - Le film qu'il fallait oser tourner... et qu'il faut aller voir: JUGEMENT A NUREMBERG.

#### Cinéma MICHEL - Fully

Mercredi 9 - Après une palpitante enquête dans les bas-fonds de Hong-Kong, il nous est donné de voir: L'EMPREINTE DU DRAGON ROUGE. - Dès vendredi 11 - Maciste, le héros de l'impossible, accomplit des prouesses extraordinaires dans: MACISTE A LA COUR DU GRAND KHAN, avec Gordon Scott et Yoko Tani.

#### Cinéma REX, Saxon

Jeudi 10 - Tous les moyens sont mis en action pour lutter efficacement contre l'empire du meurtre et de la drogue dans: L'EMPREINTE DU DRAGON ROUGE. - Dès vendredi 11 - Un « superman » américain dicte sa loi à la mère de Pigalle! Mais Eddie Constantine attaque dans: L'EMPIRE DE LA NUIT.

Huile de tournesol

2 boîtes

4.-

(boîte 1 litre 2.40)

Viande séchée des Grisons

100 g.

1.90

Tilsit Suisse

tout gras

100 g.

-.50

Citrons d'Italie

Kg.

1.20

# MIGROS

### FULLY

à vendre MAISON D'HABITATION

2 appartements plus un

local commercial

ainsi qu'une grange-écurie et places. Situation de premier ordre. Conditions intéressantes.

Pour tous renseignements, s'adresser case postale No 4, Martigny-Ville. P 65572 S

### MARTIGNY-CROIX

## Vente aux enchères

Samedi 12 octobre, à 14 h. 30, au Café de La Forclaz, à Martigny-Croix, M. Jules Gay-Crosier vendra aux enchères publiques:

|                     |         |
|---------------------|---------|
| Verger à Condémines | 1182 m2 |
| Pré à Condémines    | 382 m2  |
| Vigne à Liappey     | 82 m2   |
| Vigne à Liappey     | 1750 m2 |

Les vignes sont vendues avec la récolte pendante. Conditions à l'ouverture.

A. Vouilloz, notaire.

## Conduisez vous-même le plus sportif des modèles Record!

Et le plus beau aussi: le Coupé Opel Ascona. Nous le tenons à votre disposition pour un essai.



Opel Ascona Coupé Fr. 9850.- Supplément pour boîte à 4 vitesses Fr. 110.- Un produit de la General Motors

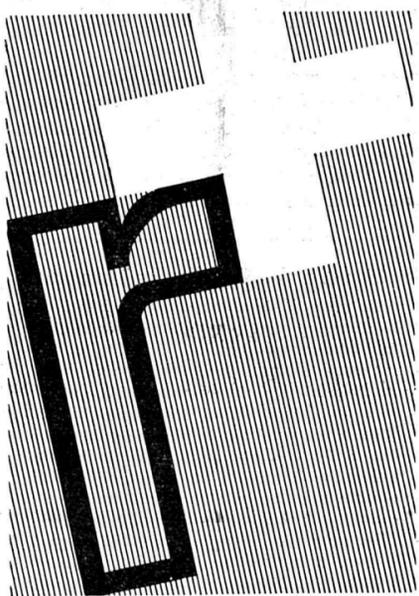
GARAGE J. J. CASANOVA, ST-MAURICE  
Tél. (025) 3 63 90

GARAGE J. J. CASANOVA, MARTIGNY  
Tél. (026) 6 19 01

# Une école romande L'enseignement gratuit à tous les degrés

Trop de jeunes gens doués sont empêchés, pour des raisons matérielles, de poursuivre leurs études au-delà de la scolarité obligatoire. Le cloisonnement des systèmes scolaires cantonaux fait souvent perdre de précieux mois ou même de précieuses années aux enfants dont les parents changent de domicile en cours de scolarité.

La pénurie de logements grève lourdement le budget des étudiants.



**NOUS VOULONS :**

- faire tomber les obstacles matériels en intensifiant le système des allocations et en étendant aux degrés supérieurs le principe de la gratuité de l'enseignement.
- créer une ÉCOLE ROMANDE en coordonnant les programmes d'études des différents cantons.

A Genève, le Parti radical, sous l'impulsion de sa Jeunesse, a déposé une initiative tendant à la gratuité de l'enseignement supérieur et universitaire et à l'attribution d'allocations d'études.

# Dominer les problèmes de notre temps c'est voter radical

Parti radical suisse : F. Corbat

## Etes-vous satisfaits de votre équipement photographique?

Votre équipement photographique est-il complet? Ne vous faut-il pas quelques accessoires, sûrement un projecteur? Pour ces achats complémentaires, il est recommandé de consulter le spécialiste. Adressez-vous au magasin portant l'enseigne PRO PHOTO.

Vous y recevrez dès maintenant **gratuitement**

**le cours divertissant et instructif: «Déclencher - photographe et créer»**

Demandez cette brochure de 50 pages contenant 75 illustrations aux magasins portant l'enseigne PRO PHOTO.



## FOURGON

R 4

300 kg. 1962. Prix intéressant. Reprise crédit RENAULT.

City-Occasions, av. Gare 1, Lausanne. Tél. 22 30 05 / 23 15 66. P 338 L

A vendre plusieurs

## vaches printanières

race d'Hérens et tachetées d'Evolène. Fortes laitières.

S'adresser à Jules Luisier, Café Central, Fully. Tél. (026) 6 30 12. P 65574 S



Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - Du dynamisme... Du rire :

### LES CROULANTS SE PORTENT BIEN

avec Fernand Gravey et Nadia Grey.



Dès ce soir mercredi - (16 a. révolus) - 3 heures de spectacle captivant... et pas une seconde de répit :

### JUGEMENT A NUREMBERG

avec Burt Lancaster et Spencer Tracy.

6 16 22



Mercredi 9 - (16 ans révolus) - Des aventures captivantes :

### L'EMPREINTE DU DRAGON ROUGE

Dès vendredi 11 - (16 ans révolus) - La suite des aventures de Maciste :

### MACISTE A LA COUR DU GRAND KHAN



Jeudi 10 - (16 ans révolus) : Terreur à Hong-Kong :

### L'EMPREINTE DU DRAGON ROUGE

Dès vendredi 11 - (16 ans révolus) - Eddie Constantine attaque :

### L'EMPIRE DE LA NUIT

6 31 66

## Docteur J. M. Zurcher

Médecin-dentiste  
MARTIGNY  
cherche

## demoiselle de réception

pour le 1er novembre  
Faire offres par écrit s/ch. P 65571 S  
à Publicitas Sion.

TOUS

IMPRIMÉS

chez

## MONTFORT

MARTIGNY

Hôtel, région du bord du lac, cherche

## filles de maison sommelière

(débutante acceptée)

## commis de cuisine

Tél. (021) 60 10 62.

P 99676 L



Représentant de : Friederich Frères : Tuyaux, robinetterie et machines.  
Institut Pasteur : Levures pour la fermentation.

## POUR LES VENDANGES ET L'ENCAVAGE

vous trouverez tout dans le magasin spécialisé

à l'avenue des Mayennets

Sion

Tél. 2 11 67

P 14121 S

A vendre « Aux Petites Bonnes-Luites », Martigny-Ville,

magnifique

## PARCELLE

arborisée de 3800 m2. Situation de place à bâtir.

Pour tous renseignements, s'adresser case postale No 4, Martigny-Ville. P 65572 S

**FOIRE D'AUTOMNE à la CO-OP**

**ELITE**  
Café soluble

2 boîtes

**3.25**

avec ristourne



# PROBLÈMES MARTIGNERAINS

**Guerre civile en Algérie**  
 C'est la guerre, entre Ben Bella et le réduit Kabile. Hier, Ben Bella a renoncé à partir pour l'ONU à New York en raison des événements sanglants qui ont éclaté à Colomb-Béchar.

**Le Comptoir vient de fermer ses portes, enregistrant le chiffre record de 43 000 entrées. On lira d'autre part que ce Comptoir sera organisé en 1964, malgré, ou plutôt en raison même de l'Exposition nationale de Lausanne. En fin de saison touristique estivale, il convient également d'établir un premier bilan. Notre collaborateur Léonard Closuit cite des chiffres et tire des conclusions généralement dépendantes de la nouvelle distribution de la circulation à travers la ville.**

**Après Cuba, le Pakistan**  
 L'ouragan Flora qui a fait 4000 morts dans les Caraïbes sévit toujours. En même temps, les éléments déchaînés ravagent le Pakistan où les destructions sont catastrophiques.

## Tarifs des autocars postaux Réponse du Conseil fédéral à la question Francis Germanier

Nous avons publié en son temps la question de notre conseiller national M. Francis Germanier qui protestait contre le système compliqué, irrationnel et même nuisible appliqué en Valais pour le rapprochement tarifaire des services d'autocars postaux. Notre canton était divisé en six régions de tarifs, alors que de vastes régions, comme les Grisons, l'Oberland, etc., n'en connaissent qu'une seule.

Le Conseil fédéral vient de donner sa réponse à la question Germanier. Celle-ci indique que le système actuel a été mis en place en 1959. Quatre régions à tarifs rapprochés ont été délimitées à l'époque. L'an dernier, ce système a été étendu à une ligne de chemin de fer puis, cette année, à de nouvelles lignes d'autocars, ce qui portait à six le nombre

de régions. Les Chambres fédérales viennent de prendre un arrêté sur le rapprochement tarifaire. Il comporte une série d'importantes modifications qui entreront en vigueur en 1964. Dès lors, une seule région englobera tout le Valais, une partie du district d'Aigle et une partie de la vallée d'Urseren.

La réponse donne encore plusieurs renseignements sur le système de la majoration des distances. Nous pouvons laisser de côté ces précisions techniques pour nous réjouir, avec M. Germanier, de la fin de la situation actuelle annoncée pour 1964 et féliciter notre conseiller national d'avoir provoqué, par sa question, cette mise au point importante pour les très nombreux usagers des lignes d'autocars postaux de notre canton.

## Sortie Rallye-gymkhana

Le moment de nous retrouver tous pour la dernière épreuve d'une saison ARTM fort réussie est arrivé.

Comme il s'agit cette année d'une sortie en famille, il ne fait aucun doute que ce sera une compétition très sympathique. Nous nous trouvons le dimanche 13 octobre, à 9 h. 30, sur la place de la Planta à Sion, où le départ d'un petit rallye Lui et Elle sera donné. Les problèmes à résoudre seront tels que n'importe qui arrivera avec bon appétit pour midi devant le four à raclette de notre ami Bernard Ulrich. Un abri est prévu pour ceux qui craindraient les intempéries. Le départ pour le gymkana sera donné dans l'ordre du nombre de raclettes et le concurrent aura mangé, ceci pour gagner du temps (et de l'argent). Pendant l'épreuve, dames et enfants se divertiront selon le programme prévu par les dames du comité. Vers 16 heures, aura lieu la proclamation des résultats du gymkana où un magnifique challenge est attribué au premier et qui compte pour le classement du challenge du Conseil d'Etat.

Les inscriptions sont reçues chez L. Pfammatter, rue des Aubépines, tél. 027-229 09 jusqu'au vendredi 11 octobre, à 20 heures.

## DISTRICT DE SION

SION

### Le Valais et la Suisse folklorique en deuil

M. Joseph Gaspoz, l'âme du folklore valaisan, est décédé brusquement à Sion dans la nuit de mardi à mercredi.

Agé de 55 ans, M. Gaspoz qui possédait le diplôme d'instituteur, avait tout d'abord enseigné à Châteauneuf puis à Sion. Il fut fondateur de la société valaisanne des costumes et mit tout son talent à faire connaître notre canton hors de ses frontières.

Il fut également vice-président de la fédération nationale des costumes suisses président des patoisants valaisans et depuis 1960 président des patoisants romands.

Ancien président de la pédale séduinoise, il s'occupait également du moto-club et du cercle des Hérensards.

Nous prions sa famille de croire à toute notre sympathie.

### Un chef d'entreprise n'est plus

On savait Henri Werlen malade depuis quelque temps, mais c'est avec une douloureuse surprise que la population a appris son décès lundi.

Excellent époux et père de famille, Henri Werlen avait créé une entreprise de transport importante, dont il assumait la direction.

Nous prions sa famille de croire à notre vive sympathie.

SAVIÈSE

### Grande manifestation du Parti d'Entente

Le dimanche 6 octobre, tous les citoyens du Parti d'entente ainsi que leurs épouses étaient convoqués sur la place communale pour un apéritif. Après les souhaits de bienvenue par M. Basile Favre, juge de la commune, les participants se rendirent en cortège précédé des tambours de Savièse et de la fanfare « L'Echo du Praba » au camp de DCA où un banquet réunissait plus de 700 convives.

Après le dîner, un cortège ramenait tous les citoyens du parti sur la place de fête où une cantine couverte avait été dressée pour la manifestation.

Prîrent tour à tour la parole, M. François Luyet, président de la commune, Clovis Luyet, vice-président et Georges Héritier, conseiller, Basile Zuchuat, député et Juste Varone, secrétaire communal.

Tous les discours étaient rehaussés par les concerts des tambours et de la fanfare de Savièse.

M. François Luyet, président, fut tout spécialement félicité pour la bonne direction des affaires communales. Il fêta ce jour-là son 65e anniversaire dont 36 ans au conseil communal en tant que conseiller, vice-président et actuellement comme président.

Cette manifestation empreinte de dignité est tout à l'honneur des responsables de la commune de Savièse.

## DISTRICT DE MARTIGNY

MARTIGNY

### Le Comptoir de Martigny sera organisé en 1964

C'est avec un plaisir tout particulier que nous avons appris que le comité du Comptoir de Martigny, qui avait à sa tête M. Jean Actis, a décidé, après avoir minutieusement examiné la situation, d'organiser le comptoir l'an prochain, ceci malgré que l'année 1964 soit réservée à l'exposition nationale. Le comité en est arrivé à cette solution en examinant le problème à fond. Il a estimé, par exemple, que l'Expo Nationale si elle donnait un reflet de la vie du pays, n'entraînerait cependant pas dans les détails et surtout ne permettrait pas au commerce de traiter comme dans le cadre du Comptoir.

Dès lors, le comptoir de Martigny, avec la renommée qu'il s'est acquise durant ces 4 dernières années, ne pourra être que le complément idéal pour les visiteurs étrangers de l'Expo.

Pour notre part, nous ne pouvons que féliciter les dirigeants du comptoir de Martigny et souhaiter de tout cœur que l'Expo Nationale, en grande sœur charitable, permettra au comptoir de Martigny de faire sa publicité dans l'enceinte de l'Expo tout comme le comptoir l'a fait cette année.

Ainsi la grande manifestation lausannoise de l'an prochain serait vraiment le reflet de la vie nationale.

Signalons pour terminer que le comité d'organisation a appris avec une très vive satisfaction que le nombre des visiteurs s'est élevé à 43 000 cette année, dépassant ainsi très largement le chiffre enregistré l'an dernier. C'est donc le signe indiscutable que l'organisation est devenue une nécessité de la vie valaisanne.

## Bonne retraite M. Wittwer

La Fédération romande de publicité annonce que M. Gaston Wittwer, chargé du contrôle du tirage des journaux de Suisse romande depuis 1956, a dû mettre prématurément terme à son activité pour des raisons de santé. Il sera remplacé par M. Armand Fracheboud, à Lausanne.

C'est avec beaucoup de regret que nous enregistrons le départ de M. Wittwer. Bien connu en Valais et particulièrement à Martigny, M. Wittwer s'acquittait de

sa tâche avec conscience et dévouement, mais aussi avec beaucoup de compréhension et de tact. C'est toujours avec plaisir que nous le voyions arriver au « Confédéré » pour effectuer les contrôles nécessaires à l'établissement du chiffre de tirage. Nous lui souhaitons plein et complet retour à la santé et formons les meilleurs vœux pour sa retraite en même temps que nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à son successeur, M. Fracheboud.

## HOCKEY

Jeunes gens, classe 1945-1948, désirant faire partie du Hockey-club sont priés de s'inscrire à l'Hôtel Suisse. Apporter une photo.

### O. J. du C. A. S. (Groupe de Martigny)

Dimanche 13 octobre, sortie à la Face Sud de la Pierre à Voir. - Assemblée des participants : Vendredi, à 20 h. 30, Brasserie Kluser.

Le chef O. J.

### SAXON Société de Culture physique et Judo

Le club de Judo informe la jeunesse de Saxon et des environs qu'il organise dès la mi-octobre un nouveau cours. Age minimum : 12 ans.

Les jeunes gens qui désirent y participer, sont priés de s'inscrire auprès de Paul-Louis Monnet.

Le comité.

### Drame du „milieu” à Zürich

Une prostituée, un client, une dispute qui s'engage et qui tourne mal : voilà le scénario d'un drame qui s'est déroulé à Zurich où une dame faisant commerce de ses charmes a été trouvée gravement blessée dans sa chambre. Transportée d'urgence à l'hôpital, elle y est décédée. La police recherche un homme qui a été vu sortant de l'appartement de sa victime peu après l'heure du crime et dont le signalement a pu être donné par des voisins.

## DISTRICT DE ST-MAURICE

VERNAYAZ

### Bonne chance aux Planains

C'est tout au moins ce que nous souhaitons aux habitants de Vernayaz qui sont les seuls Valaisans restant encore en lice pour le fameux concours de la bonne tranche.

Jeud isoir, Vernayaz sera opposé à Oron-la-Ville dans le canton de Vaud.

Nous espérons très sincèrement que les « Planains » vont une nouvelle fois se distinguer et emporter l'enjeu.

Nous serions les premiers à nous en réjouir et à les féliciter.

Ceux qui voudraient aider cette émission et répondre aux questions, depuis leur domicile, peuvent, en cours d'émission, téléphoner aux numéros suivants : 026 - 6 57 03 - 6 57 39 - 6 57 68 - 6 58 29 - 6 58 68.

## ECHOS DE FRANCE

(de notre Correspondant particulier Hubert REVOL)

### LE PARLEMENT AU TRAVAIL

Les journaux consacrent maints commentaires à ce qu'ils appellent « la rentrée politique » ; entendez par là, la reprise des travaux parlementaires.

A vrai dire, la politique n'a pas chômé durant ces derniers mois. Il y a eu les assises de Beaulieu-sur-Mer, où le parti de la majorité s'est surtout dressé contre la minorité, et le Congrès d'Evian, où le Rassemblement démocratique et le parti radical qui est un des éléments de cette union, ont tenu leur congrès dans une ambiance que les commentateurs ont décrite comme « nette et définie ».

Et puis il y a eu le voyage du Général-Président à travers quatre départements, au cours duquel maintes allocutions et quelques discours plus importants, furent prononcés.

Mais tout cela constitue seulement des manifestations verbales, qui ne pourront être retenues que par la suite, selon les résultats qui auront été enregistrés.

Pour les lecteurs du « Confédéré », nous indiquerons que selon la Constitution de la Vme République, le Parlement (c'est-à-dire l'Assemblée Nationale, ex-Chambre des députés et le Sénat) doit se réunir en deux sessions annuelles. La première commence le premier mardi d'octobre et prend fin le troisième vendredi de décembre. La seconde session — qui est placée au début de l'année — s'ouvre le dernier mardi d'avril ; sa durée ne doit pas aller au-delà de trois mois.

On n'attend aucune surprise de la session, comme des débats parlementaires. Tout est en effet réglé d'avance. La session sera entièrement consacrée à la discussion, qui promet d'être sans histoire, du budget de 1964. L'opposition essayera bien de placer dans ce débat d'autres sujets, notamment la lutte contre la hausse, mais il faut rappeler que le gouvernement étant maître de l'ordre du jour, l'objet essentiel de la session sera maintenu jusqu'au bout.

Bien que certains confrères prévoient quelques manifestations de mauvaise humeur dans certains rangs, voire quelques tentatives de discussions au sein même de la majorité, qui aime parfois se donner l'illusion de l'indépendance, on ne pense pas, en général, que les séances seront mouvementées, en dépit de ce que les dispositions budgétaires ouvrent la voie à maintes controverses.

La reprise de l'activité politique s'effectue dans un climat social relativement calme. Pourtant, que n'avait-on pas dit et publié sur ce fameux rendez-vous d'octobre et sur l'éventualité (que d'aucuns donnaient comme certaine) de mouvements sociaux qui devaient éclater après les vacances. Certains affirment cependant que, présentement, le feu couve sous la cendre... Et de faire état d'indices qui, selon les mêmes, ne trompent personne.

Un journal gaulliste a été même jusqu'à publier que depuis une semaine le mécontentement grandit dans la fonction publique et le secteur nationalisé... et ce journal conseille ouvertement aux Pouvoirs Publics de négocier tout de suite, afin de n'avoir pas à le faire, demain, sous la contrainte.

On a en effet déjà signalé quelques grèves, de caractère local, mais qui pourraient, ajoutent quelques observateurs, faire tache d'huile...

Il semble donc que l'intérêt du public va se porter davantage sur le plan social que sur le plan politique.

Affaire à suivre.

## A travers le monde

### Après le plasticage de Mont-Soleil

L'attente au plastic commis contre la maison de M. le conseiller aux Etats Jeanneret, à Mont-Soleil, près Saint-Imier, agite les passions. M. Jeanneret est président du comité jurassien de vigilance démocratique. En son absence, ce comité s'est réuni pour délibérer et lancer un appel au peuple suisse en dénonçant la campagne d'excitation et de violences dé-

clenchée par le journal « Jura libre ». Ce dernier a riposté en répondant qu'il ne connaissait aucune violence « hormis celle de la vérité ».

Sans vouloir prendre parti dans cette question jurassienne qui n'a fait que trop couler d'encre, on ne peut que regretter, d'où qu'ils viennent, des actes comme les incendies criminels, les plasticages ou autres faits de ce genre qui n'apportent rien à la solution du problème si ce n'est que de soulever la désapprobation générale.

### Ces cols sont fermés

La Furka, on le sait, est fermée pour raison de travaux jusqu'à la saison prochaine. Le Gothard et le Grimsel sont actuellement fermés, pour permettre des travaux de déblaiement. On recommande des pneus à neige ou des chaînes pour l'Oberalp, le Simplon et le Susten.

### L'ouragan Flora a tué 4000 personnes

L'ouragan Flora qui s'est déchaîné sur Haïti a fait 4000 morts et des milliers de blessés. L'ouragan a également ravagé Cuba. Dans la province d'Oriente, on compte de nombreux morts, blessés et sans abri. Des villages entiers ont été rasés.

### Trois lions et douze singes périssent carbonisés

Un petit cirque, comptant huit roulettes et des camions, avait planté son chapiteau pour la saison d'hiver au quartier Badaffier, du bourg de Sorgues (Vaucluse).

Hier le feu se déclara dans la roulotte du directeur, M. Baudouin.

Ce dernier et sa famille purent s'échapper, mais l'incendie, attisé par un vent violent, gagna bientôt les autres roulettes et une véritable panique s'empara du cirque.

Les artistes, les garçons de pistes, délivrèrent leurs bêtes, qui enfermées, hurlaient de terreur.

L'alerte fut donnée et les pompiers de Sorgues et d'Avignon arrivés rapidement sur les lieux, parvinrent après plusieurs heures d'efforts à circonscire le sinistre.

Le bilan des pertes, pour l'« Atlantic Circus » est lourd : deux lions, une lionne et une dizaine de singes ont péri carbonisés.

### Pas de commission d'enquête au Vietnam

L'Assemblée générale des Nations Unies a décidé hier soir, à l'unanimité, d'envoyer au Vietnam du Sud une commission d'enquête qui étudiera la situation dans ce pays et fera un rapport pendant l'actuelle session de l'ONU.

## ÉLECTIONS FÉDÉRALES

### Assemblées des sections radicales

Mercredi 9

#### ENTREMONT

Ce soir mercredi 9, réunion à Sembrancher, local de l'Avenir, à 20 heures, pour toutes les sections du district d'Entremont.

Judi 10

#### SAILLON

Café de l'Union, 20 heures.

Vendredi 11

#### CONTHEY

Place de la Ménagère, à 20 h. et à 20 heures également Erde, Café de la Poste.

Samedi 12

#### GRONE et GRANGES

Assemblée commune des deux sections, à 20 heures, à Grône, salle de la Liberté.

#### LEYTRON

Soirée du parti dès 20 heures, salle de la Coopérative.